

PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ AU SEIN D'UN MÊME BÂTIMENT

Une nouvelle économie, locale, de l'énergie

10-06-25



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels 

FACILITATEUR PARTAGE & COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

SOMMAIRE

01 – LE PARTAGE D'ELECTRICITE

Principes

02 – LE PARTAGE AU SEIN D'UN MÊME BÂTIMENT

Conditions & fonctionnement

03 – A QUEL PRIX ?

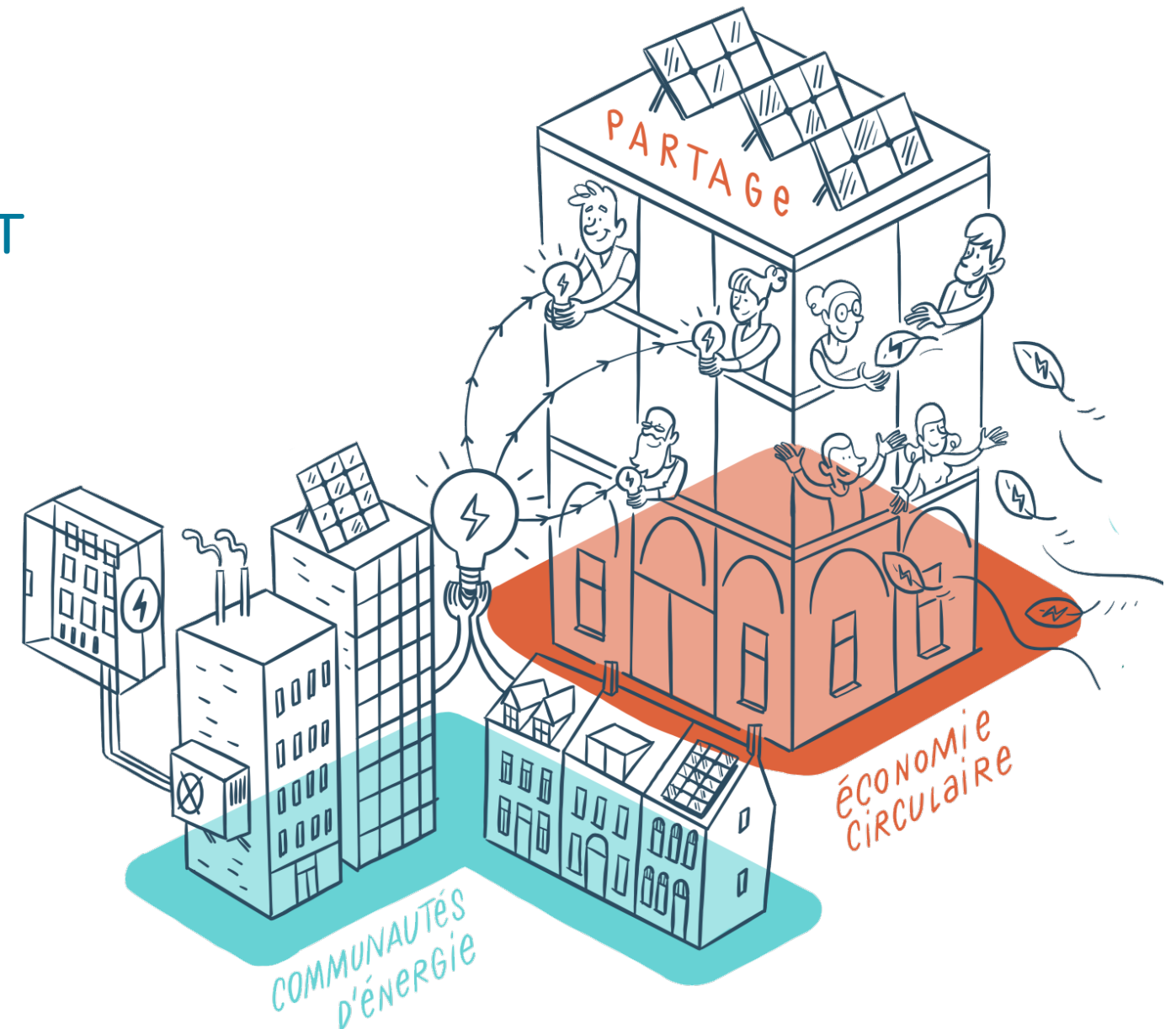
Modèle économique

04 – DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Conventions & formulaires

05 – UN FACILITATEUR A VOTRE SERVICE

Facilitateur Partage & Communautés d'énergie



LE PARTAGE D'ELECTRICITE

Principe



Le partage d'électricité

*Le partage d'électricité **renouvelable** est une activité qui peut être réalisée entre plusieurs compteurs **situés en Région Bruxelles-Capitale**, à partir d'installations **injectant** de l'électricité sur le **réseau public**.*

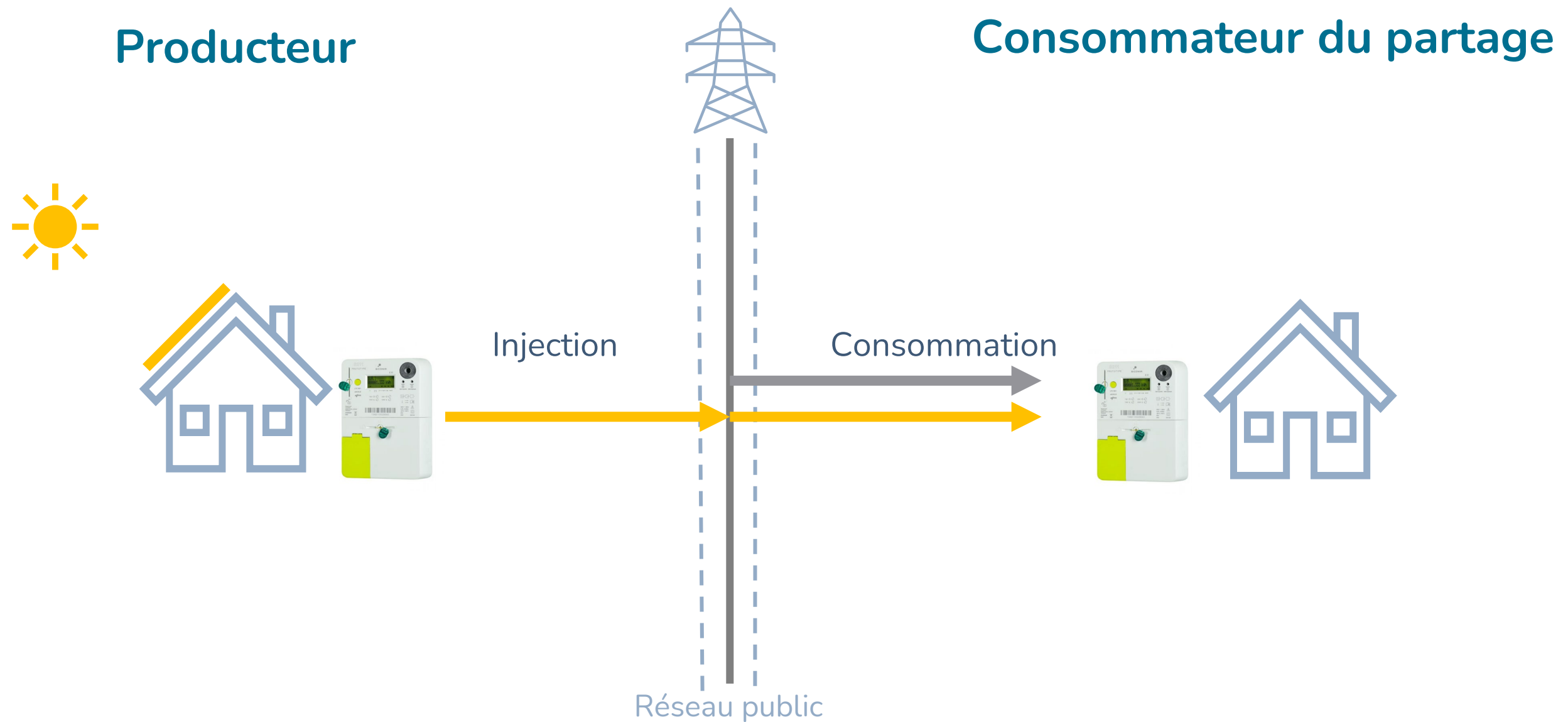


COMMENT PARTAGER DE L'ELECTRICITE ?

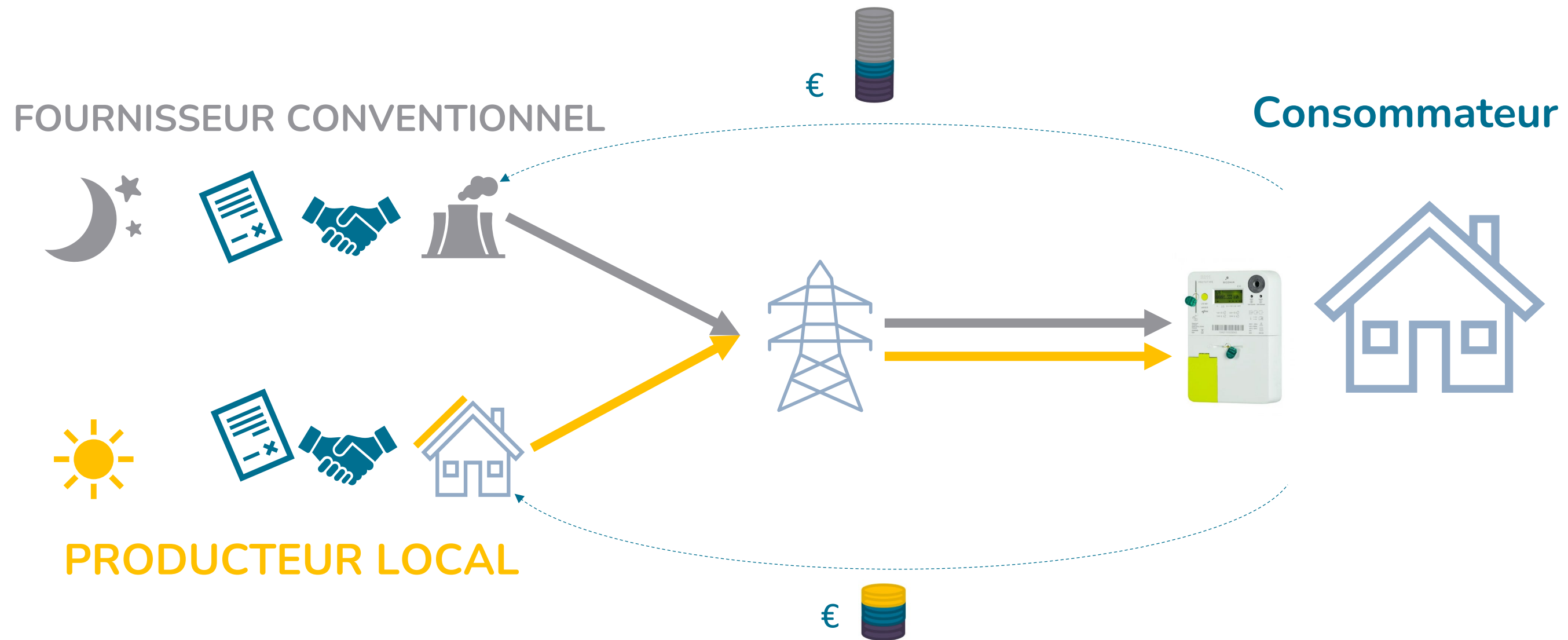


Comment partager de l'électricité ?

→ Pair à Pair



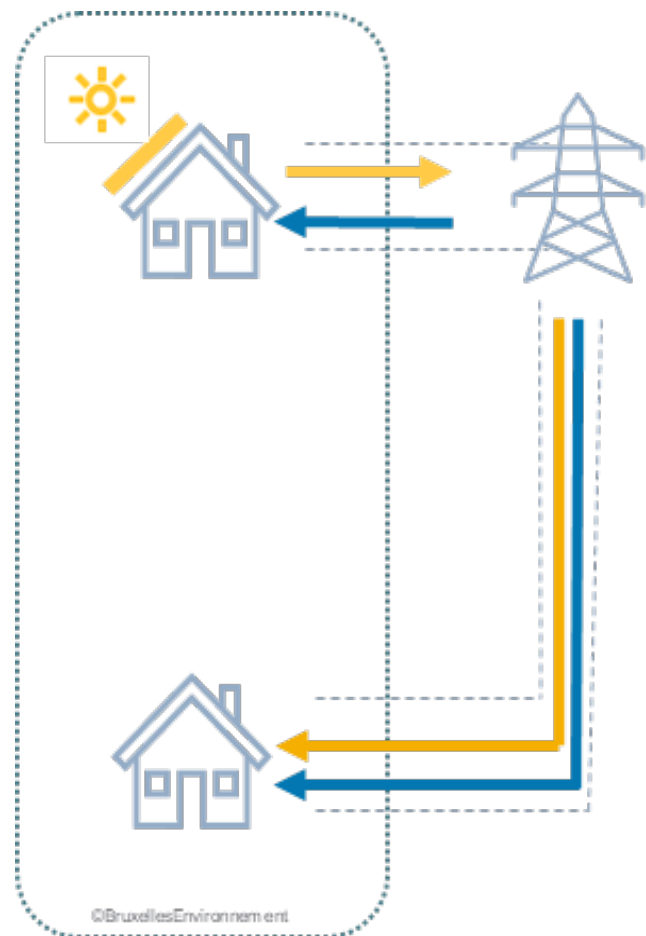
2 sources d'approvisionnement



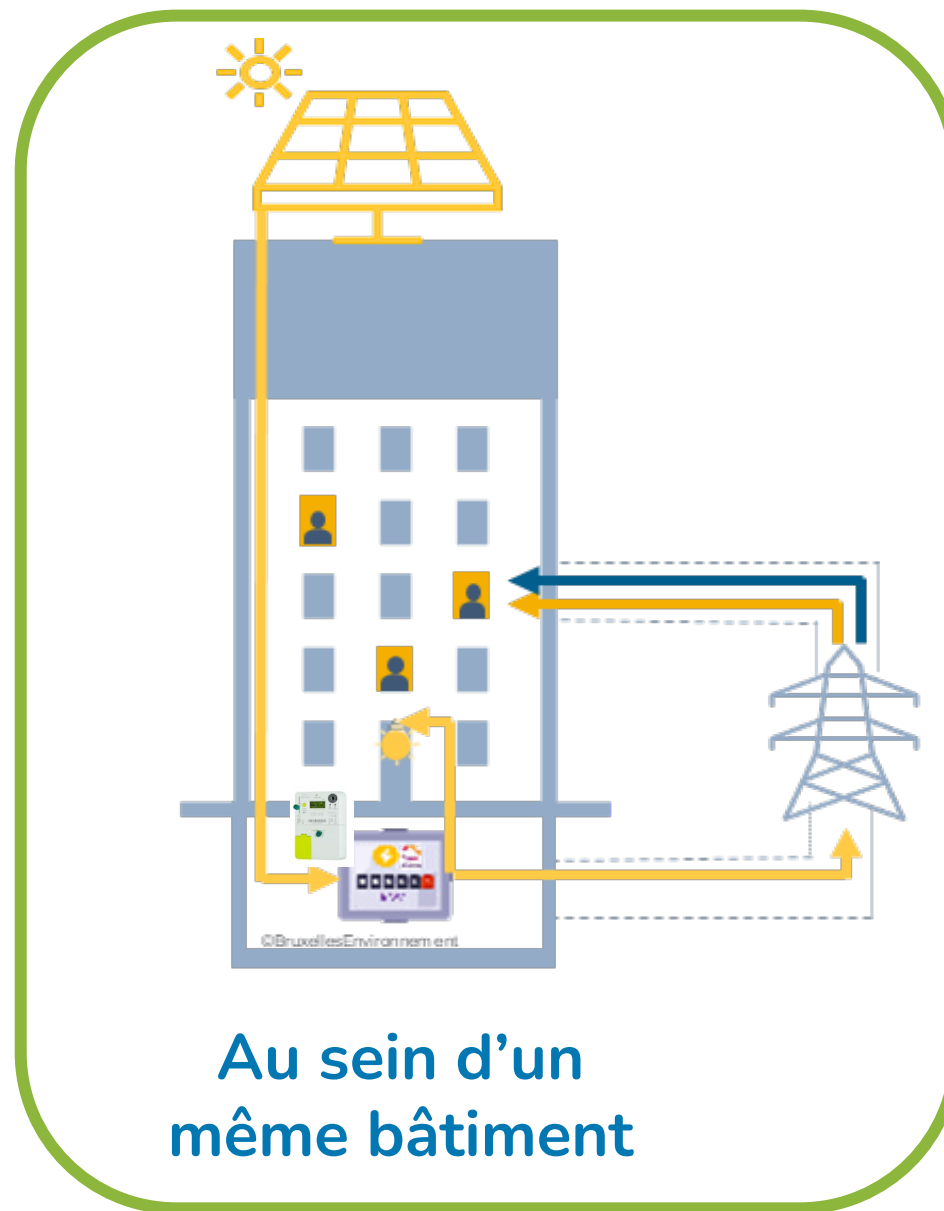
LES CONFIGURATIONS DE PARTAGE



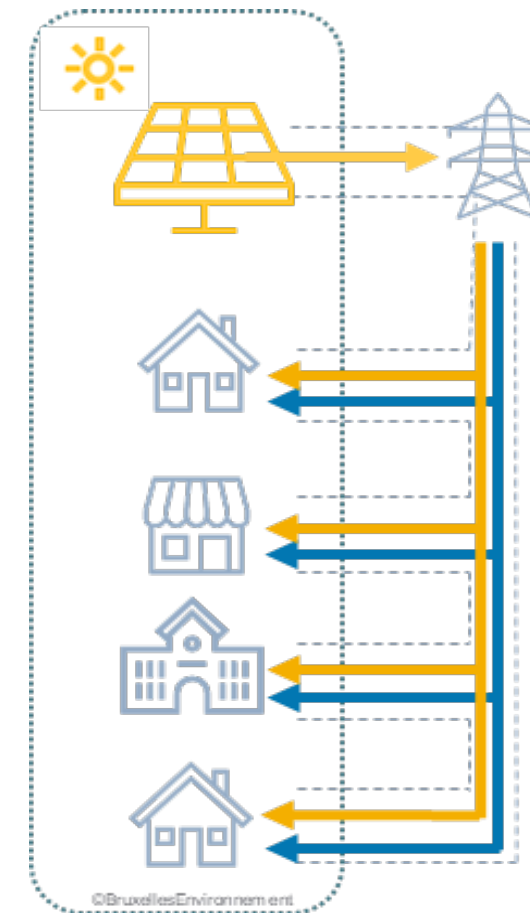
3 manières de partager l'électricité



De Pair à Pair



Au sein d'un même bâtiment



Partage entre différents bâtiments

Clients actifs

Communauté

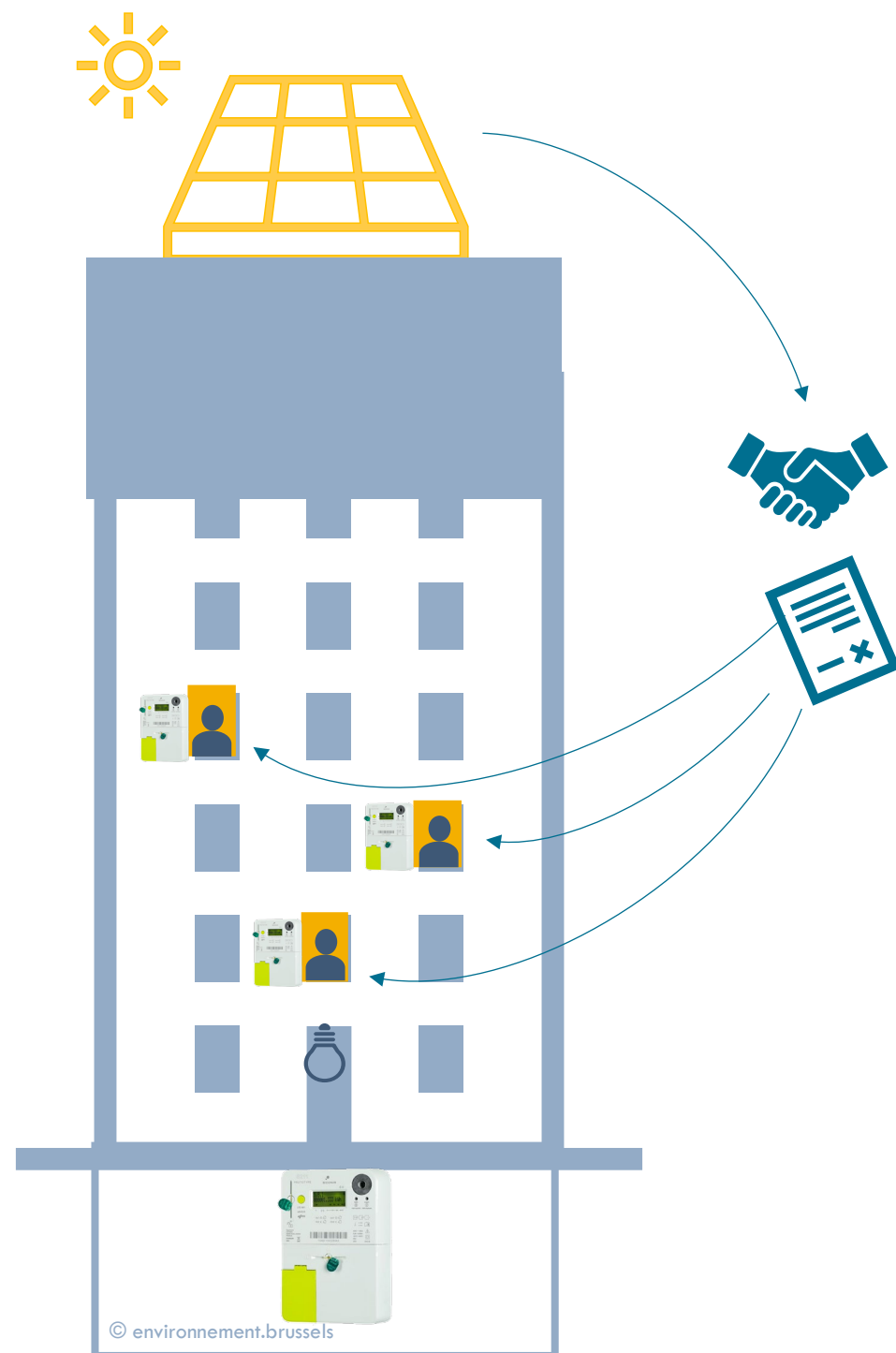


PARTAGE D'ELECTRICITE

Au sein d'un même bâtiment



Partage d'électricité au sein d'un même bâtiment

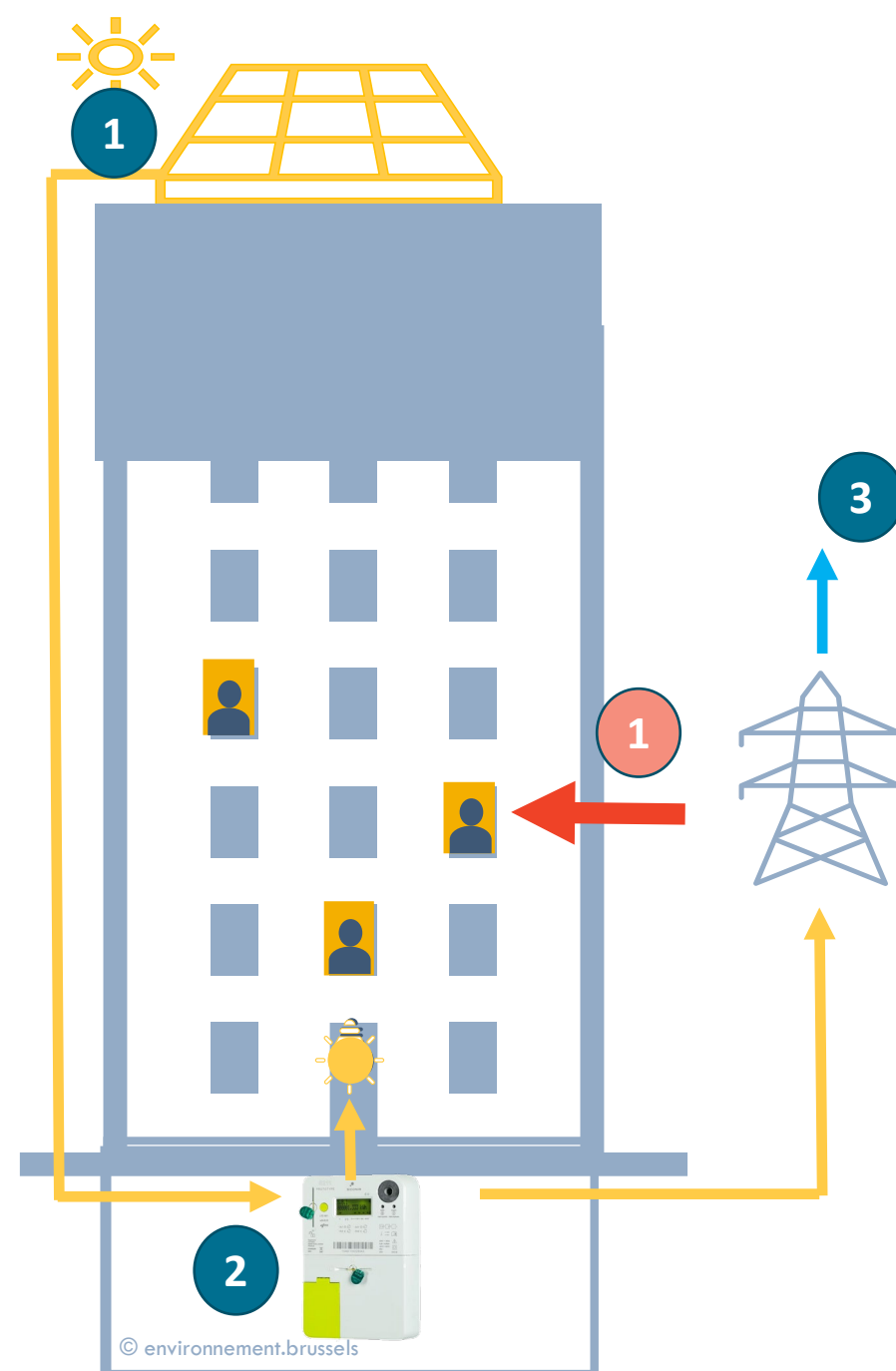


Conditions

- Participants situés dans le même bâtiment
- Production sur ou dans le bâtiment
- Electricité issue d'une source renouvelable
- Compteur intelligent pour chaque participant
- Conventions entre le titulaire du point d'injection et les consommateurs du partage



Sans partage d'électricité au sein d'un même bâtiment



Compteur commun

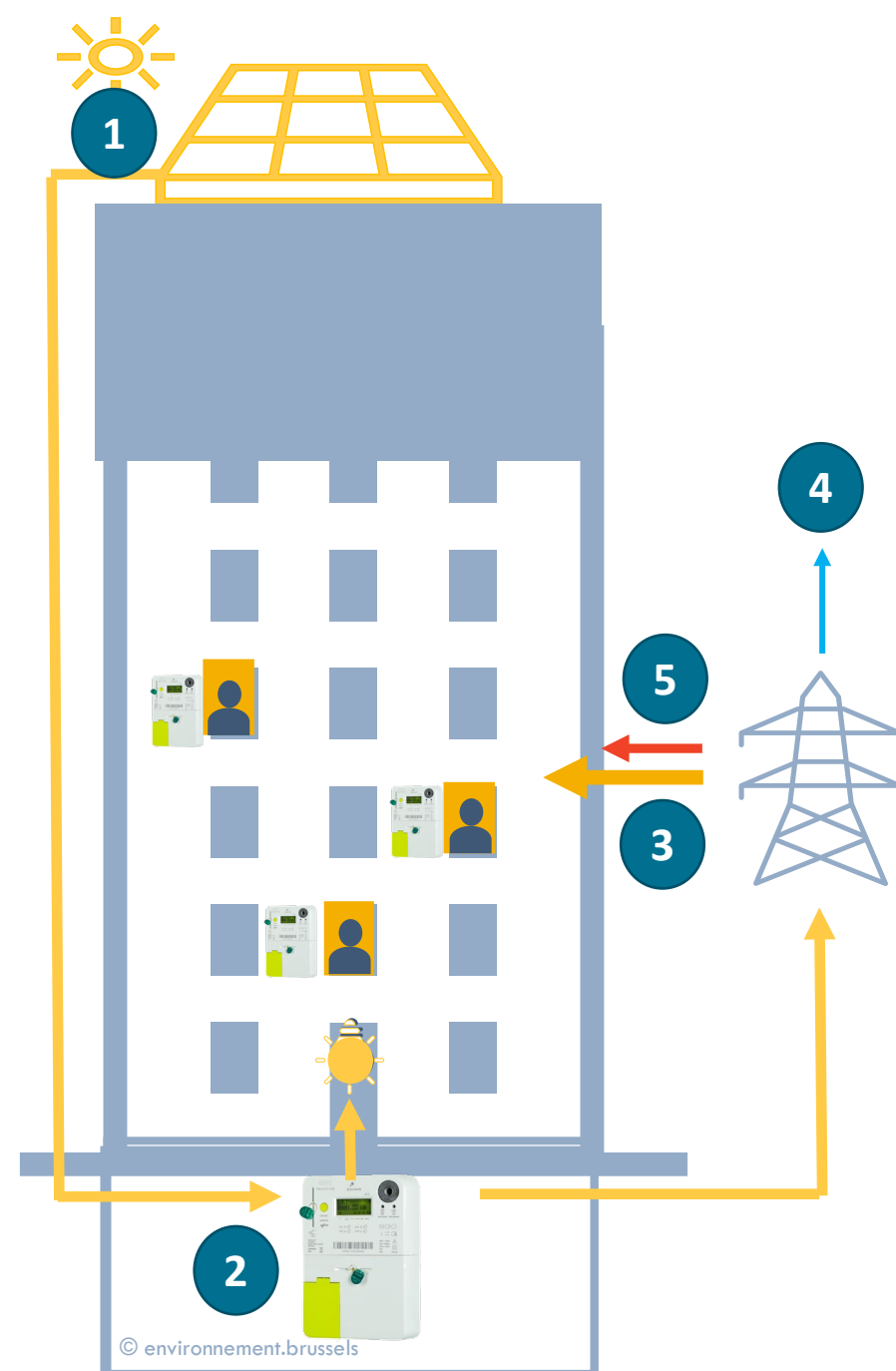
- 1 Production d'électricité
- 2 Autoconsommation instantanée
- 3 Revente du surplus à un fournisseur

Compteurs individuels

- 1 Les habitants achètent de l'électricité auprès de leurs fournisseurs



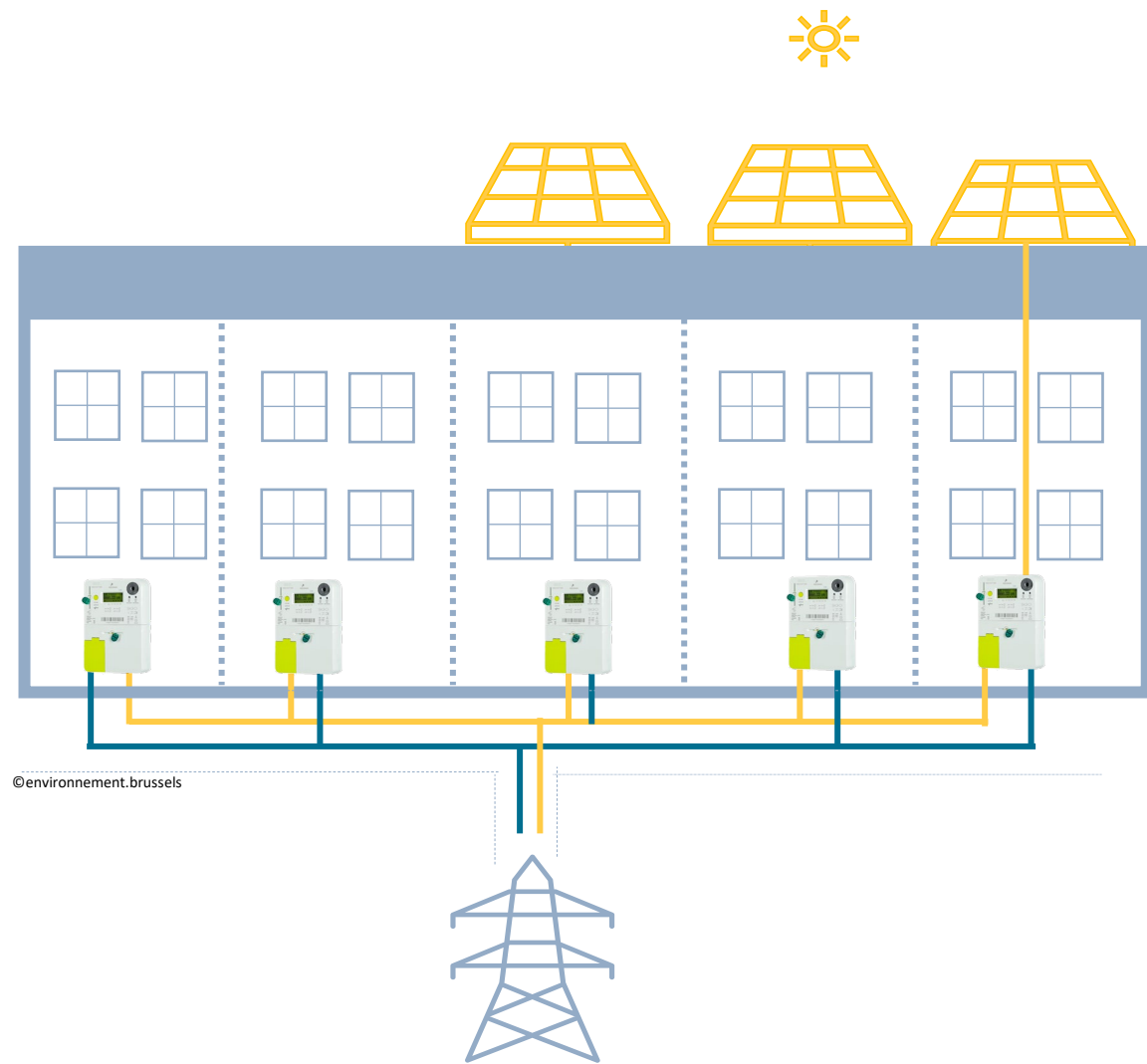
Avec partage d'électricité au sein d'un même bâtiment



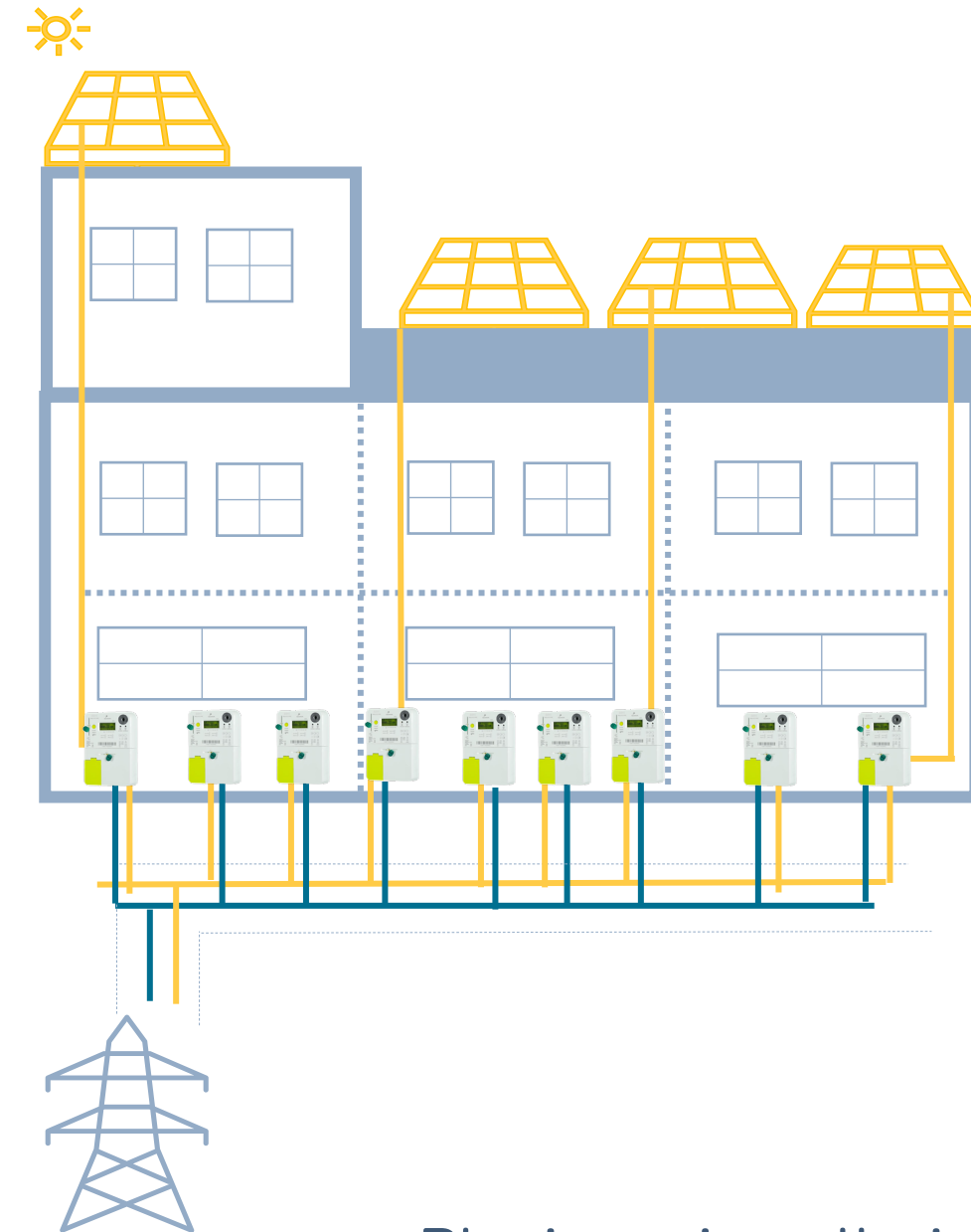
- 1 Production d'électricité
- 2 Autoconsommation instantanée compteur commun
- 3 Electricité partagée aux participants
- 4 Éventuel surplus vendu au fournisseur
- 5 Les participants achètent le reste de leur consommation au fournisseur



Autres configurations possibles



Une installation privative
qui partage son surplus
avec d'autres compteurs privatifs



Plusieurs installations
qui partagent leurs injections
avec plusieurs compteurs privatifs



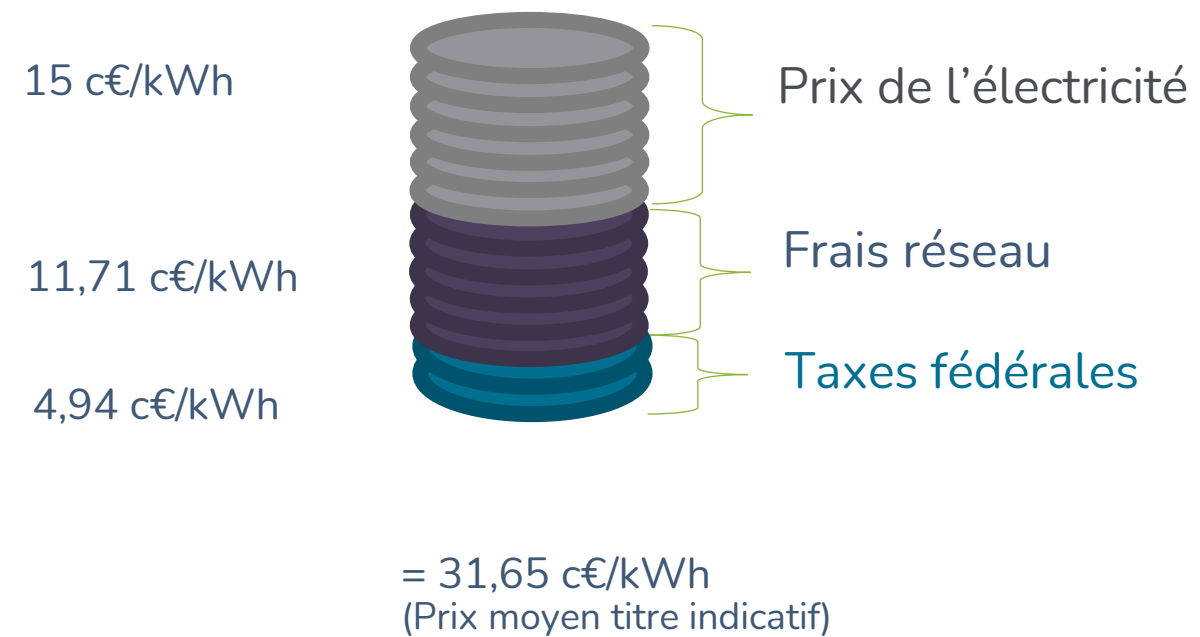
PARTAGE D'ELECTRICITE

A quel prix ?

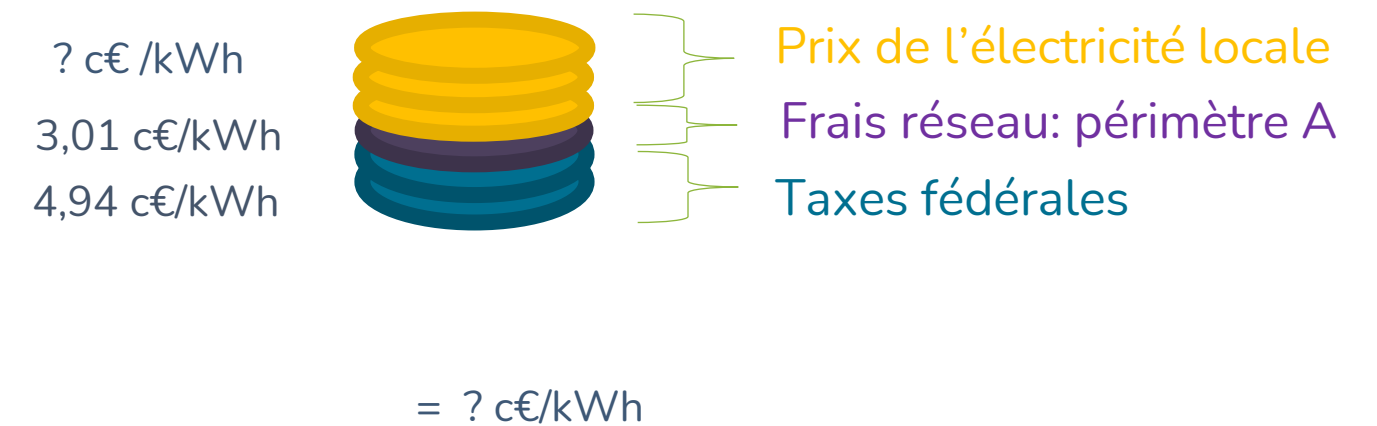


Le prix de l'électricité partagée

Prix de l'électricité auprès d'un fournisseur

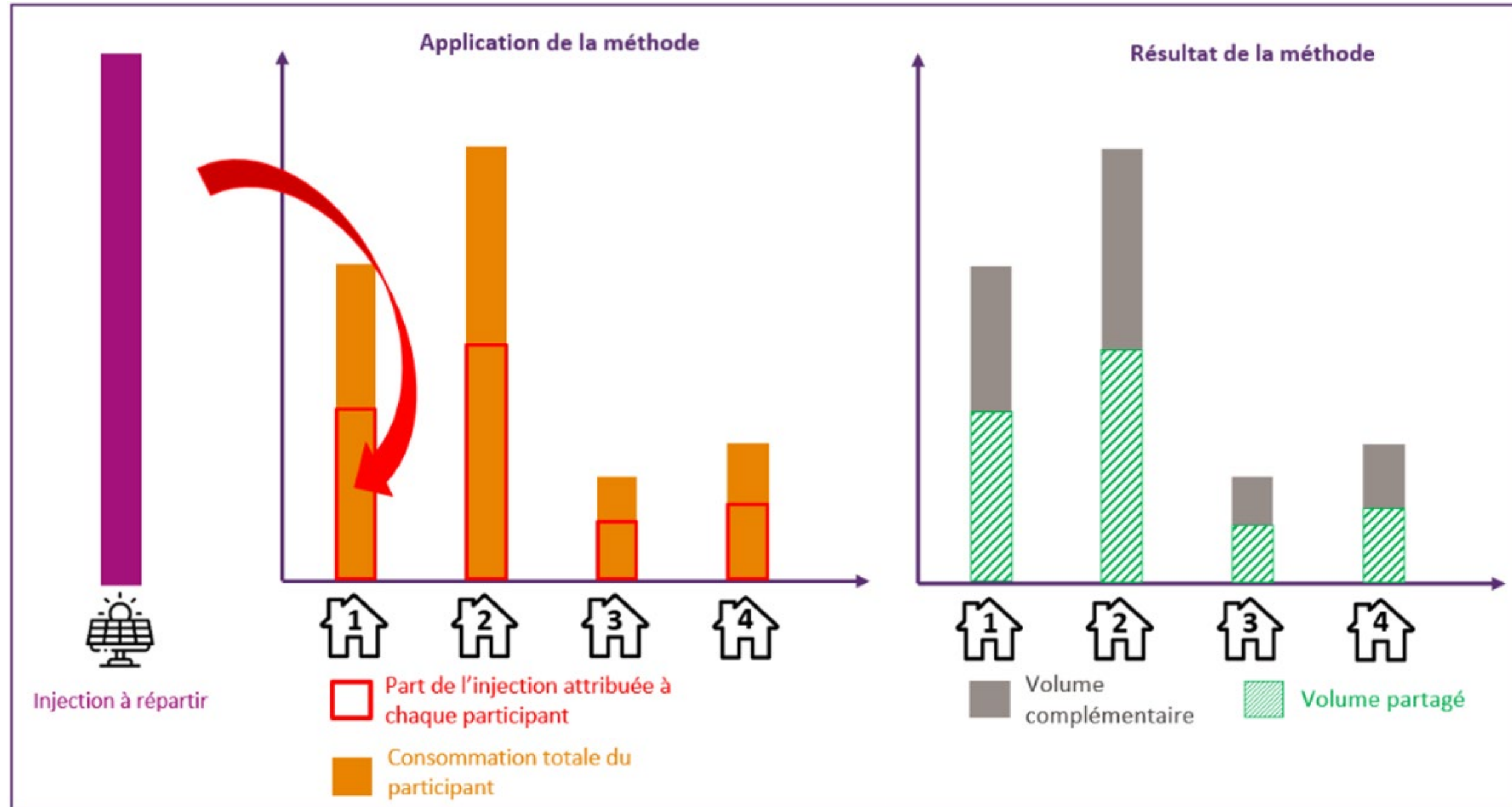


Prix de l'électricité partagée



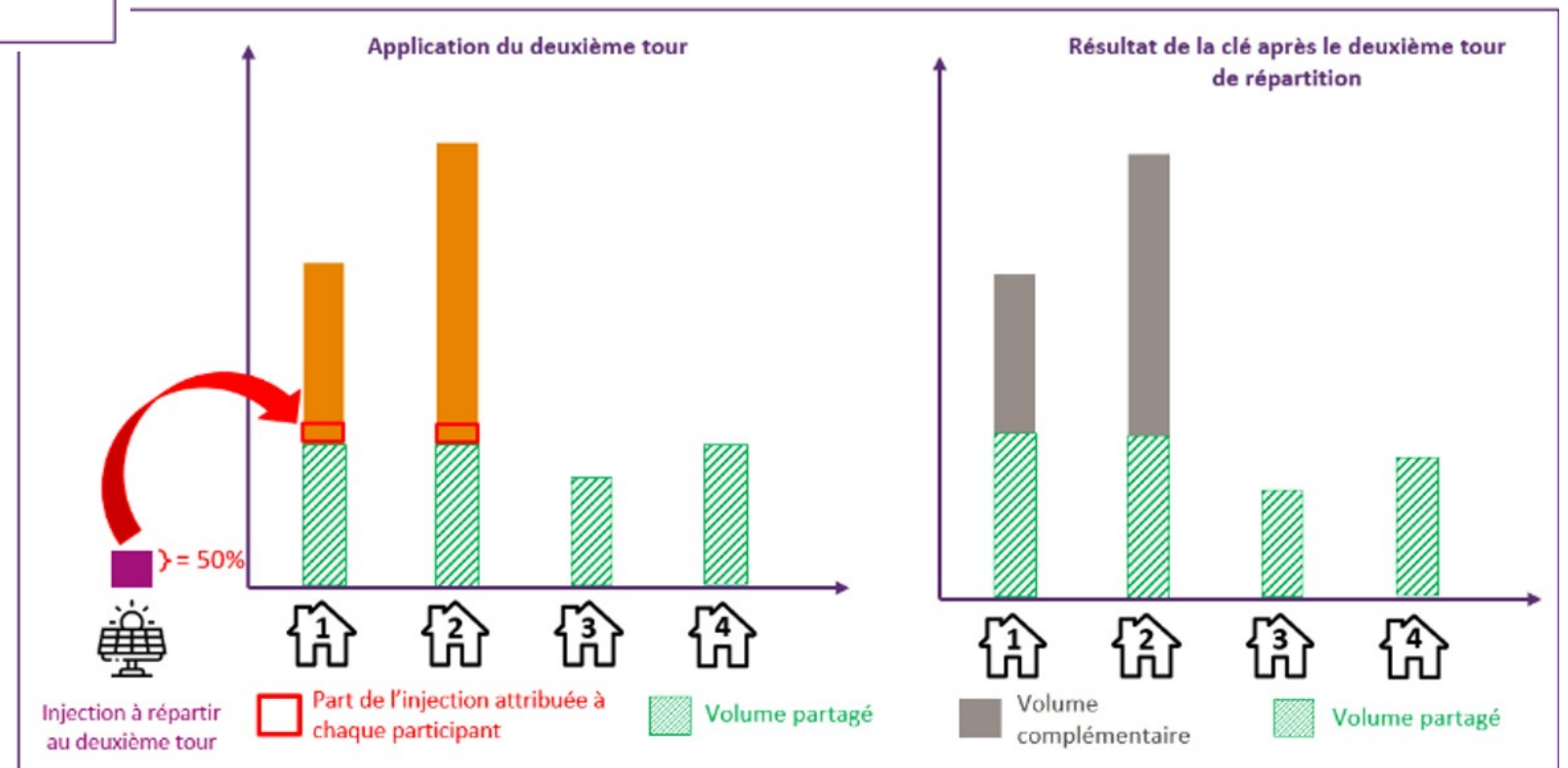
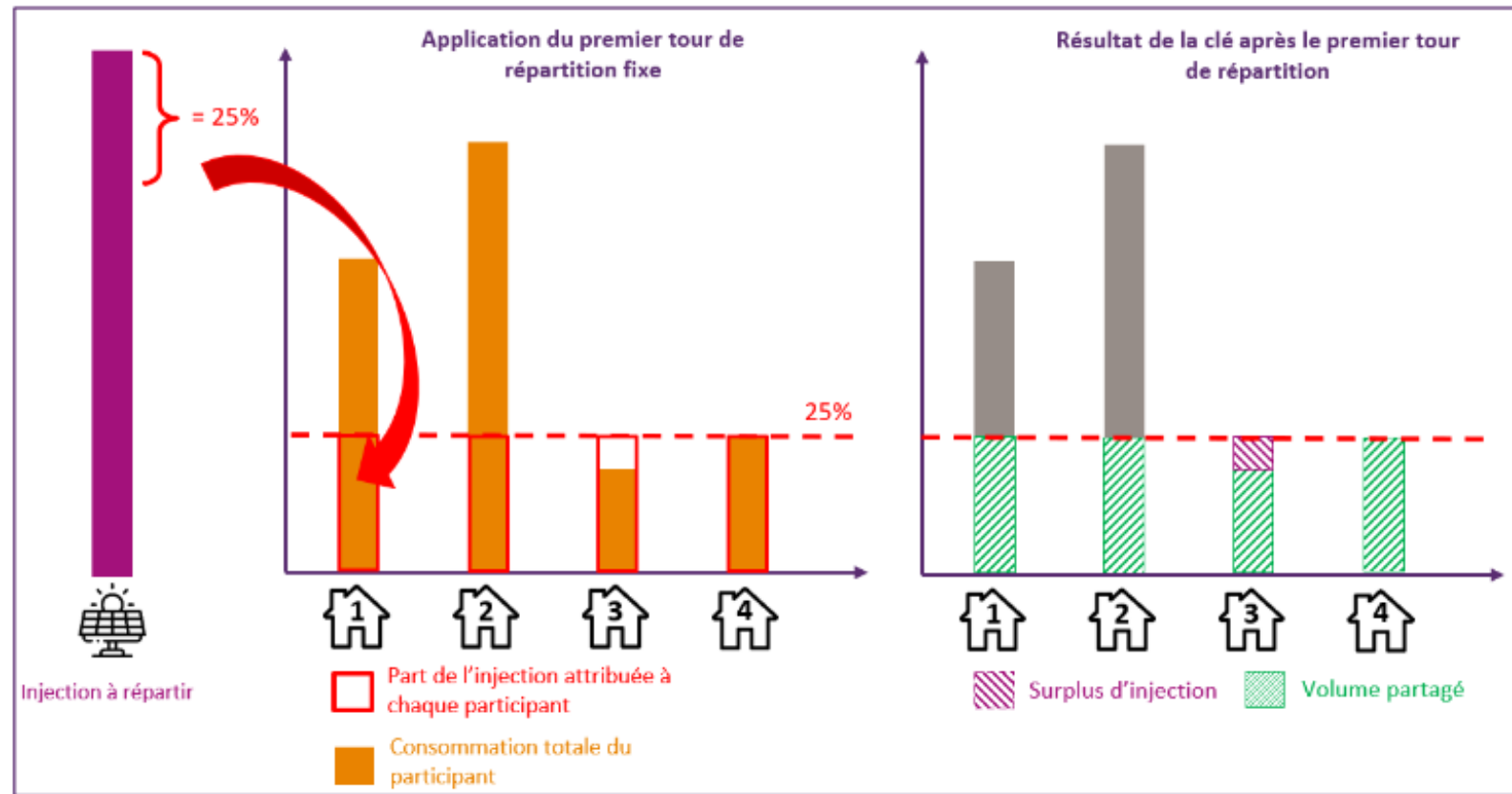
Les méthodes de répartition

Prorata



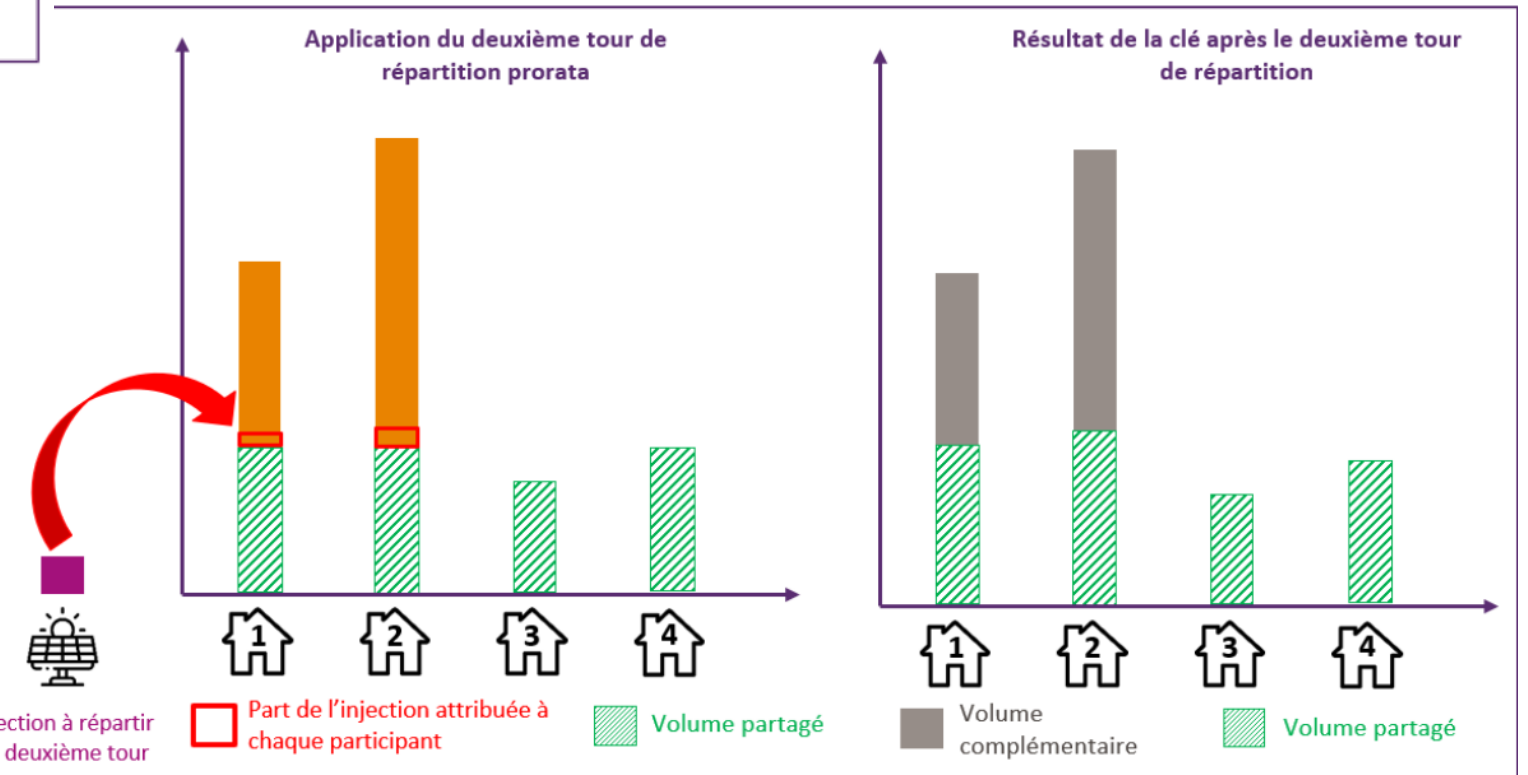
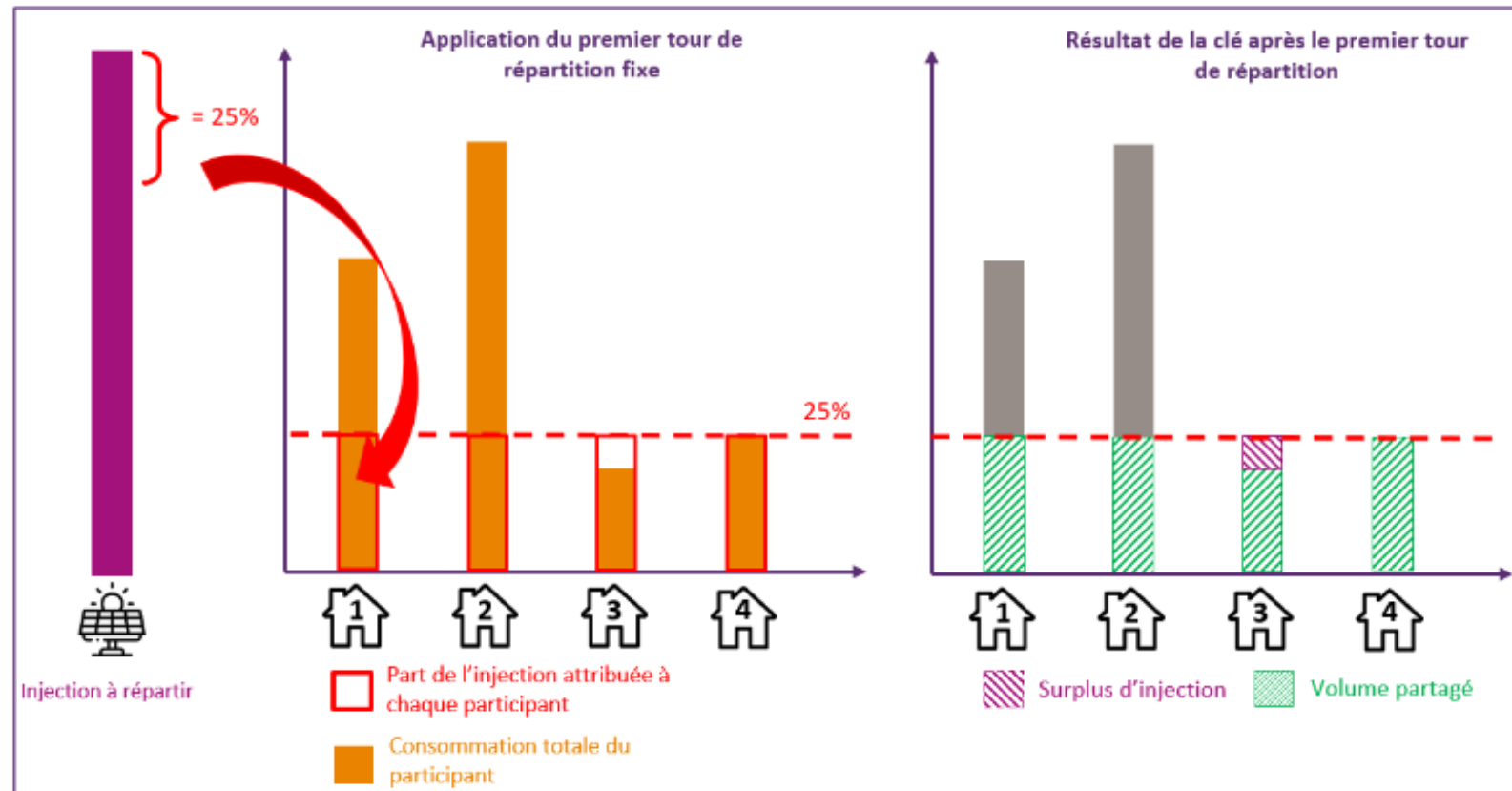
Les méthodes de répartition

Fixe



Les méthodes de répartition

Hybride



DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Quelles démarches administratives?

1



Installation des compteurs intelligents

2



Rédaction des conventions de partage

3

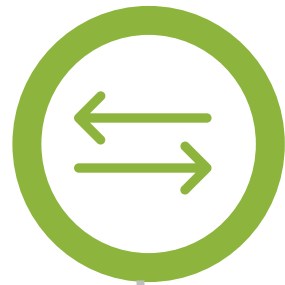


Déclaration du partage à Sibelga

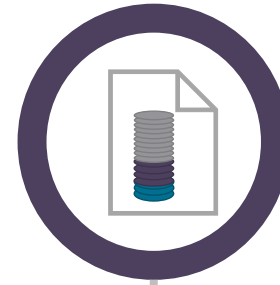


Démarches gestion partage

Début partage



Facture fournisseur



Facture partage



Facture frais réseaux



Entrées-sorties participants



Validation Sibelga



Fichiers mensuels



Taxes fédérales



UN FACILITATEUR A VOTRE SERVICE

Partage & Communautés d'énergie

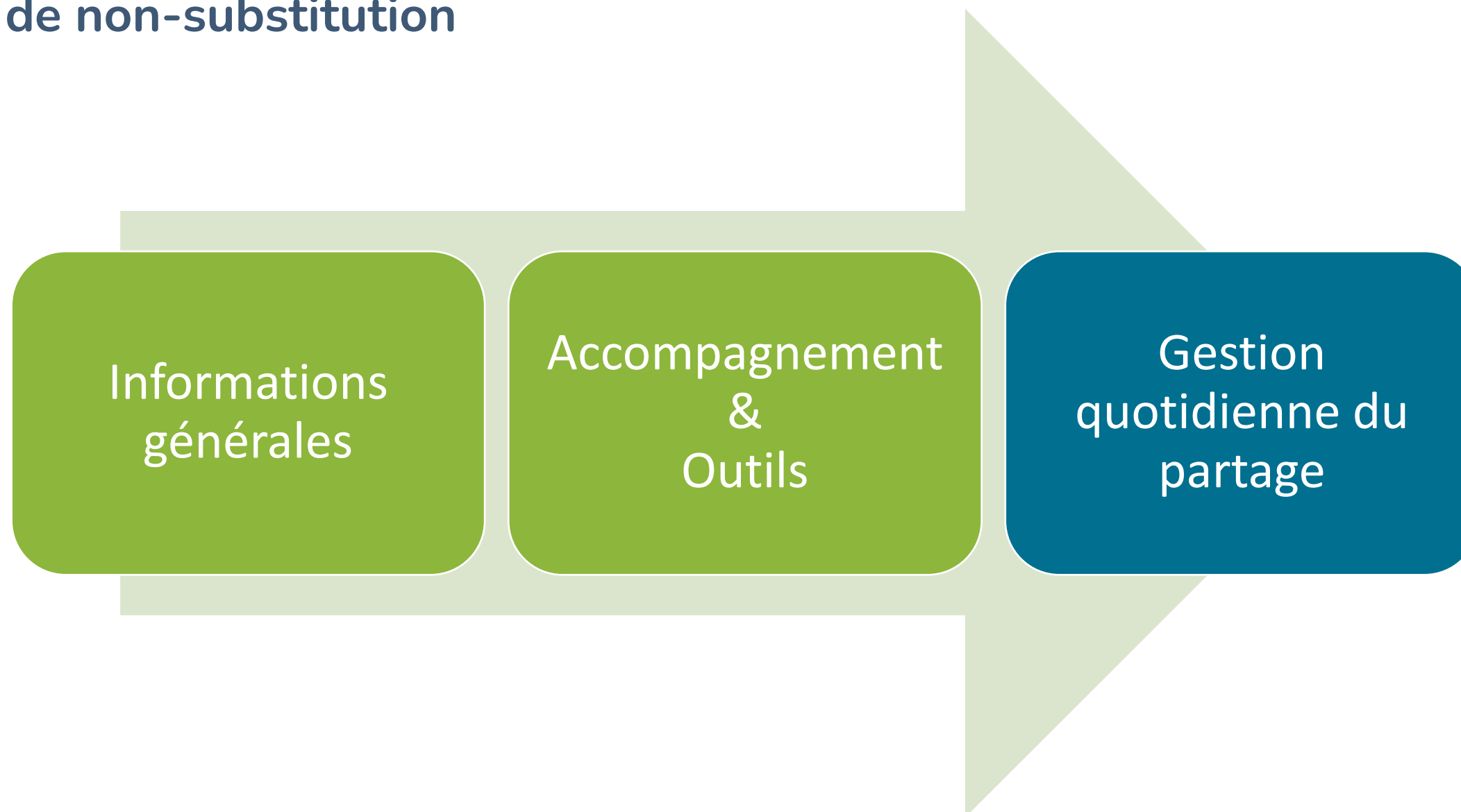


Le Facilitateur Partage & Communauté d'énergie

Un service entièrement gratuit, financé et géré par Bruxelles Environnement

Soutien aux porteurs de projet

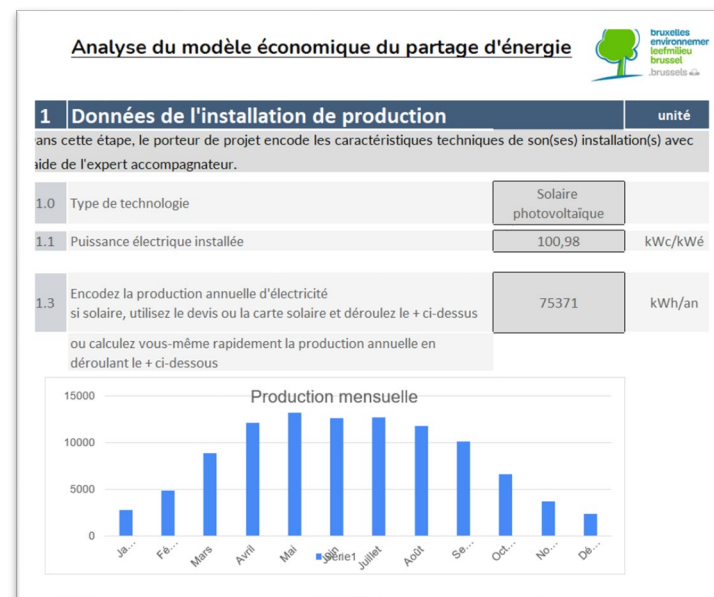
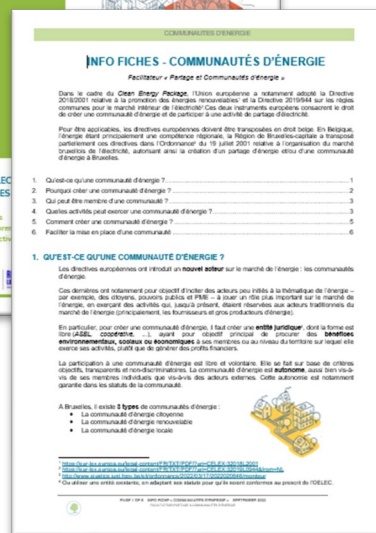
Principe de non-substitution



Outils & support

Informations & outils simples, adaptables et gratuits

- Info-fiches
- Outils d'analyse économique (rentabilité, clé de répartition, etc.)
- Template de facturation
- Template de statuts (Asbl, coopératives)
- Template de contrats
- ...



Facture d'énergie

Adresse de fourniture: Avenue Charles-Quint, 140 1083 Ganshoren

AC GANSHOREN
AC GANSHOREN
Rue Sergent Sorensen, 30 ECOLE 1
1083 Ganshoren

Code EAN : 541448912000025126
N° Compteur : 68041593
Période de facturation: 01/08/2020 au 31/08/2020
Durée du contrat : 10 mois

Gestionnaire réseau électricité: SIBELGA

Solde facture

Énergie	Distribution	Cotisation surcharge	TVA	TOTAL (TVAC)
€ 0.07	€ 0.08	€ 0.07	0.04 €	€ 0.26

Ce montant est à verser sur notre compte IBAN: BE XX XXXX XXXX XXXX avant le 15/10/2020 avec la communication suivante: Communication: 513/415/415/341

Consommation d'énergie

Volume prélevé sur le réseau public	Volume autoconsommé local	Complément fournisseur attiré
429.441 kWh	1.971195 kWh	427.4698 kWh

Détail relevé d'index

	Quantité	Prix unitaire (HTVA)	TVA	Montant (HTVA)	TVAC
Coût de l'énergie		3.4 c€/kWh		0.07 €	0.08 €
Coût de l'énergie solaire	1.97 kWh	3.4 c€/kWh	21%	0.0670206 €	0.08 €
Coût du réseau		3.9280 c€/kWh		0.08 €	0.09 €
Tarif d'utilisation du réseau	1.97 kWh	3.9280 c€/kWh	21%	0.0774292 €	0.09 €
Surcharges et cotisations		3.4877 c€/kWh		0.07 €	0.08 €

STATUTS DE L'ASBL « »

Les fondateurs soussignés :

1. Réunis et unanimes

Forme: Titres 1-1

1.1. For L'association spécifiquement

1.2. Déno L'asbl est déno

Remarques :

Cette dénomi commande, s l'association, im l'abréviation « A Les documents ds - la dénomination - l'indication précis - le numéro d'entre - les termes "regist du siège de la pers votre siège, consulte - le numéro d'au moi établi en Belgique, - le cas échéant, l'adre - le cas échéant, l'indic Toute personne qui in mentions ne figure pa engagements qui y sont

1.3. Siège Le siège social de l'ASBL es à l'adresse suivante

1.4. Durée L'ASBL est constituée pour

La présente convention a été établie en date du Entre (Nom), [Prénom], né(e) le [date de naissance], enregistré(e) au registre national sous le numéro [n° de registre national], et domicilié(e) à [Adresse postale] ([Adresse %;M@]).

N° compteur EAN

N° compte en banque

[Nom de la société], [Forme de la société], dont le siège social est sis [Adresse du siège social] ([Adresse %;M@]), immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro, RPM de [lieu], représentée par [Madame/Monsieur] X agissant en qualité de [Qualité du représentant], dûment habilité à cet effet.

N° compteur EAN : [compléter]

N° compte en banque : [compléter]

Ci-après désigné(e) le « Consommateur » d'une part.

ET

[Nom de la communauté d'énergie], [Forme de la société], dont le siège social est sis [Adresse du siège social] ([Adresse %;M@]), immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro, RPM de [lieu], représentée par [Madame/Monsieur] X agissant en qualité de [Qualité du représentant], dûment habilité à cet effet.

Ci-après désignée « Communauté « XXX » » d'autre part.

Ci-après désignées collectivement les « Parties » ou individuellement une « Partie ».

Il est convenu ce qui suit :



CONTACTS

Facilitateur Partage & Communautés d'énergie

 [Formulaire d'inscription](#)

@ facilitateur-pce@environnement.brussels

 [Documents utiles](#)

